



DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 23 février 2024

COMMUNIQUE

Suite à l'opération de déguerpissement effectuée au quartier GESCO de Yopougon, le 20 février 2024, il nous revient que l'établissement d'enseignement Privé dénommé « CHA Hélène » aurait été détruit, avec pour conséquence la déscolarisation de 1880 élèves qu'il abriterait.

Le District Autonome d'Abidjan tient à préciser que :

- le bâtiment démoli, de type R+2, était implanté sur un talus, dans l'emprise de l'autoroute ;
- ce bâtiment qui abritait trois (03) classes d'enseignement, pour un effectif ne pouvant excéder 150 élèves, et des bureaux administratifs, était en réalité, l'annexe de l'établissement « CHA Hélène » ;
- l'établissement « CHA Hélène », le principal, se situe dans l'enceinte de la cité GESCO, hors de la zone d'intervention du District Autonome d'Abidjan et continue de fonctionner à ce jour ;
- le Fondateur de l'établissement « CHA Hélène » a été mis en demeure, successivement, en 2018, 2021 et le 25 janvier 2024, de déménager aussi bien le personnel administratif et technique que les élèves, sur son site principal, compte tenu de la démolition programmée de l'annexe ;
- malgré la reprise des travaux de déguerpissement, le 19 février 2024, le Fondateur a bénéficié d'un sursis de soixante-douze (72) heures, pour évacuer le bâtiment annexe.

En conséquence, le District Autonome d'Abidjan s'étonne de la réaction du fondateur suite à la démolition du bâtiment annexe de son établissement, « CHA Hélène », après les nombreuses mises en demeure infructueuses.

Le District Autonome d'Abidjan s'indigne de l'attitude totalement irresponsable du Fondateur, consistant à refuser de reloger les élèves impactés sur le site principal de son établissement.

Enfin, le District Autonome d'Abidjan dénonce l'exploitation politicienne faite de cette affaire et rassure les populations de son entière disponibilité à toujours œuvrer dans le sens de leur bien-être.

**LA DIRECTION DE L'INFORMATION,
DE LA COMMUNICATION ET DES TICS**